ÉTABLISSEMENT

CCAS de Baie-Mahault (971)
Place de la Mairie

97122 Baie-Mahault

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

CCAS de Baie-Mahault (971), Mme la Présidente, Angle des rues Eutrope Marian et Léonard Chalus, 97122 Baie-Mahault, FRANCE. Tel : +590 38 94 91. E-mail : thierry.bapaume@baiemahault.fr:cynthia.nemorin@baiemahault.fr

Adresse(s) internet

Site du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Description du marché

Objet du marché

PRESTATION DE CONFECTION DE REPAS POUR LE PORTAGE A DOMICILE POUR LE CCAS DE BAIE-MAHAULT.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

55322000, 55321000, 55520000

Code NUTS : FRY10

Caractéristiques principales

Le marché consiste en la confection de repas pour le portage à domicile à destination des personnes âgées (60 ans et plus) et/ou personnes en situation d'handicap, adultes en retour d'hospitalisation pour une durée maximum de 1 mois, sur justificatif médicale.

Le portage de ces repas aux bénéficiaires du service est assuré par des agents du CCAS.

Type de marché

Services : Services d'hôtellerie et de restauration

Type de procédure

Procédure adaptée

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui

Des variantes seront prises en considération : Non

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Division en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Le Jeudi 16 Mai 2025 à 12H00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 150 (à compter de la date limite de réception des offres).

Informations sur l'accord cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur.
Durée de l'accord-cadre : Durée en mois : 12
Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre : 84000 euros
Fréquence et valeur des marchés à attribuer : Marché reconductible1 fois pour une durée de 12 mois (maximum 84 000€)

Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés : sans objet

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le financement de l'opération est assuré par le budget du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville Baie-Mahault.
Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement. Le délai global de paiement est de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur à la candidature.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

Capacités professionnelles, techniques et financières.

Situation juridique - références requises :

- Formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat), DC4 (déclaration de sous traitance) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, OU Document Unique de Marché Européen (DUME);
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ;
- Documents relatifs au pouvoir de la personne habilitée pour engager le candidat.

Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

Aucun

Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.
- Certificats de qualification et/ou de qualité requis des candidats :
Agrément sanitaire ou dérogation délivré par la DDETSPP (anciennement DDPP), ainsi que l'HACCP.

Niveau(x) spécifique(s) minimal (aux) exigé(s) : Aucun

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025CCAS01

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : https://www.marches-securises.fr.
La remise des offres par voie papier n'est pas permise.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de la Guadeloupe , 34 chemin des Bougainvilliers, Cité Guillard
Téléphone : 05 90 38 49 00 / Télécopie : 05 90 81 96 70
Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Introduction des recours

- Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Le pouvoir adjudicateur

VILLE DE BAIE-MAHAULT GUADELOUPE

CCAS Centre Communal d'Action Sociale de Baie-Mahault